

le Gonesse

Élections



**Résultats
des élections cantonales
des 21 et 27 mars**

Citoyenneté



**Une semaine de festivités
pour les 30 ans
du jumelage
Gonesse-Leonessa
du 6 au 11 mai**

Santé



**Mobilisation pour le
maintien de la cardiologie
interventionnelle :
une délégation reçue
au Ministère**

Éducation



**Les Rencontres
franco-allemandes
Pierre Kervinio fêtent
leurs 25 ans d'échanges!**



DOSSIER

UNE VILLE PROPRE L'AFFAIRE DE TOUS LES GONESSIENS

DU 5 JUIN AU 14 JUILLET

LE MOIS CITOYEN

Fête du pain

le 5 juin en centre-ville

Dimanche 5 juin

Fête du pain
Ouverture du Mois Citoyen
*place du Général de Gaulle
et rue de Paris*

Samedi 18 juin

Les jeux de Gonesse
stade Eugène Cognevault
Jardins éphémères
parc de l'Hôtel de Ville

Mardi 21 juin

Fête de la musique
cour de Coulanges

Vendredi 24 juin

Soirée des trophées sportifs
salle Jacques Brel

Dimanche 26 juin

Brocante
*place du Général de Gaulle
et rue de Paris*

Lundi 4 juillet

Ouverture des quartiers d'été
salle Jacques Brel

Jeudi 14 juillet

Fête Nationale
(clôture du Mois Citoyen)
place du Général de Gaulle



N° 164 • mai 2011

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Blazy.

Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales :

Cédric Sabouret.

Directeur de la communication :
Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction :

Fabien Lacoste, Guillaume Gérin (Les Argonautes), Marie-France Baully, Chaouki Houamel.

Maquette : Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique :

Alain Assouline (Les Argonautes).

Photos : mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie :

Agora Print.

Administration :

Service communication, Hôtel de ville, 66, rue de Paris, BP 60, 95 503 Gonesse CEDEX.

Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).

Fax : 01 34 45 11 22.

ISSN : 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.

sommaire

8



Élections

Résultats des élections cantonales des 21 et 27 mars

Citoyenneté

Une semaine de festivités pour les 30 ans du jumelage Gonesse-Leonessa du 6 au 11 mai



10



Santé

Mobilisation pour le maintien de la cardiologie interventionnelle : une délégation reçue au Ministère

Dossier

Une ville propre : l'affaire de tous les Gonessiens



16



Éducation

Les Rencontres franco-allemandes Pierre Kervinio fêtent leurs 25 ans d'échanges !

Citoyenneté

Bientôt une neuvième promotion du Service civique jeunes municipal !



19



Sécurité

Lieutenant de louvèterie : un rôle original mais essentiel

- ▶ **Actualités** p. 4 à 7
- ▶ **Tribunes** p. 20
- ▶ **Conseil municipal** p. 21
- ▶ **Bloc-notes et menus** p. 22

citoyenneté

Gonesse célèbre le 66^e anniversaire du huit mai 1945

Il y a tout juste 66 ans, les Alliés faisaient capituler l'Allemagne nazie, mettant fin à la seconde guerre mondiale. L'armistice du 8 mai 1945 est un événement historique majeur en France et en Europe, et cette année encore, Gonesse célèbre cet anniversaire. Pour ce faire, une cérémonie aura lieu le dimanche 8 mai, place du

huit mai 1945, et débutera à 10h, par la levée des couleurs et un dépôt de gerbe. Le cortège se rendra ensuite au cimetière de la ville, où les tombes de trois Gonessiens fusillés seront fleuries par le maire, des anciens combattants, des élus de la Ville ainsi que des représentants d'associations. Une allocution du Conseil municipal des jeunes sera alors suivie d'un discours du maire, avant le dépôt d'un coussin sur la tombe des aviateurs anglais. À noter qu'un car sera mis à la disposition des Gonessiens rue de Paris, face à la mairie à 9h45.

Contact
Cabinet du Maire
Tél. : 01 34 45 11 07



vie des quartiers

Nouvelle édition de la Fête des voisins le 27 mai

Cette année encore, Gonesse célèbre la fête des voisins. Le vendredi 27 mai, l'occasion sera donnée à tous les Gonessiens de se rencontrer de façon conviviale. Le but est de créer un lien social entre tous les habitants et d'inciter les voisins d'un même immeuble ou d'un même quartier à se rencontrer et à mieux se connaître. L'an dernier, plus de 800 personnes ont participé à cet événement. La Ville peut apporter une aide matérielle et logistique à celles et ceux qui veulent organiser un

buffet ou un repas par exemple. Des chaises, des tables, des couverts et des tee-shirts aux couleurs de l'événement peuvent être fournis par les services municipaux en fonction des disponibilités.

Informations
Comité des fêtes
Tél. : 01 30 11 24 70



citoyenneté

Gonesse commémore les victimes de l'esclavage colonial le 23 mai

Le 27 avril 1848, l'esclavage était officiellement aboli dans les colonies françaises. Pourtant, les peuples de ces colonies ont souffert pendant plusieurs siècles. C'est justement pour le souvenir de ces ancêtres esclaves que le Comité de la marche 98 et le Conseil municipal de

Gonesse organisent la commémoration des victimes de l'esclavage colonial, le lundi 23 mai à partir de 11h30. La cérémonie débutera par un rassemblement sur le parvis de la Commémoration de l'abolition de l'esclavage, devant le lycée René Cassin, et sera suivie d'un



dépôt de gerbes ainsi que d'un discours. Enfin, une réception se tiendra au centre socio-culturel Louis Aragon.

Contact
Cabinet du Maire
Tél. : 01 34 45 11 07

citoyenneté

Les 50 ans de la Fauconnière au menu du Forum citoyen le 18 mai

En 2012, Gonesse fêtera les 50 ans du quartier de la Fauconnière. La préparation de cet événement sera lancée le 18 mai prochain, à l'occasion de la nouvelle édition du Forum citoyen. Éric le Braz, ancien Gonessien, journaliste et directeur de la rédaction du magazine Actuel, sera l'invité de cette soirée qui se tiendra à 20h30, au cinéma Jacques Prévert. Il est l'auteur d'un ouvrage récent: « Géographie d'une presqu'île, retour à Villiers-le-Bel », dans lequel il revient sur son

enfance au square des Sports, à Gonesse, et sur sa scolarité au collège Léon-Blum de Villiers-le-Bel. Au-delà des clichés sur la « banlieue », Éric le Braz fait dans son livre un retour sur une certaine France des années soixante. Un souvenir heureux dans l'ensemble et empreint de témoignages, de rencontres, d'anecdotes, de nostalgie et de questionnements sur le plan personnel comme collectif. À l'issue de ce Forum, Éric le Braz dédica-

cera son livre après avoir débattu avec le maire et les Gonessiens.

Contact
Cabinet du Maire
Tél. : 01 34 45 11 07



santé

Le forum Santé et accès aux droits aura lieu le 3 juin

L'Association pour le développement des foyers (ADEF), en partenariat avec l'Atelier santé-ville de Gonesse et de nombreux ac-

teurs de santé du territoire, organisera le mardi 3 juin prochain le forum Santé et accès aux droits, dans les locaux de l'ADEF, au 2 rue Chauvart, à Gonesse. Il s'agit d'un forum visant à apporter une large information et à favoriser la rencontre entre des professionnels et résidents du foyer et les habitants de la commune. Les thèmes de la santé et de l'insertion y

seront abordés. L'ouverture de ce forum à des habitants des différents quartiers de la ville de Gonesse favorisera le mieux vivre ensemble. Nous vous attendons nombreux!

Informations
Forum Santé et accès aux droits
Tél. : 01 39 85 20 84

actualité

Participez aux enchères du 26 juin à Gonesse

Le dimanche 26 juin la maison de vente Coutau-Bégarie organise une vente aux enchères à Gonesse. Afin de rassembler des lots pour cette vente, une journée d'estimation gratuite est organisée le mardi 24 mai, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 au Service archives et patrimoine situé face à l'entrée de la médiathèque de Coulanges. Le jour de

la vente, les objets seront exposés avant d'être vendus, de l'ouverture de la brocante à 8h jusqu'à la vente à 15h. Les objets mis en vente pourront être adjugés à partir de 5 ou 10 €. Dessins anciens, livres, disques, tableaux anciens ou modernes, meubles, objets d'arts et de décoration, faïences et porcelaines, matériel ménager, outils,

etc., les pièces mises en ventes sont variées. N'hésitez donc pas à participer à la vente dimanche 26 juin sous la halle du marché.

Contact
Service archives
et patrimoine
Tél. : 01 34 45 97 58



OLIVIER COUTAU-BEGARIE
 Commissaire-Priseur



actualité

L'IFA de Gonesse organisera une nouvelle édition du Forum emploi apprentissage le 26 mai

L'Institut de formation en alternance (IFA) de Gonesse est l'une des 16 écoles de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise-Yvelines, le leader de l'apprentissage en Île-de-France avec 6 000 jeunes formés chaque année, près de 200 formations du CAP au

Bac + 2 et son vaste réseau d'entreprises partenaires. Implanté sur la zone d'activités de la Grande vallée depuis 1999, l'IFA de Gonesse est en pleine croissance et propose un éventail de formations du Bac pro au BTS dans les métiers du commerce, du management des unités com-

merciales, de l'informatique et du secrétariat médical. Toutes ces formations en alternance permettent d'appréhender l'école différemment en y apprenant un métier. Près d'une centaine de jeunes Gonessiens y ont été formés depuis 2007. La nouvelle édition du Forum emploi apprentissage se déroulera le 26 mai, de 13h30 à 17h30, dans les locaux de l'IFA. L'occasion pour les entreprises et leurs recruteurs de sélectionner et retenir leurs futurs apprentis parmi les candidats.

Renseignements

IFA de Gonesse
 4 impasse Louis-Lépine
 ZAC de la Grande vallée
 95 500 Gonesse
Tél. : 01 34 07 78 95

culture

Un nouveau roman pour Norbert Artal, auteur Gonesisien

Norbert Artal n'en est pas à son premier coup d'esai! Déjà auteur d'une dizaine de romans en français et de deux en espagnol depuis 1993, ce Gonesisien d'adoption depuis 25 ans a récemment publié un nouvel ouvrage: « Histoires de bricoleurs ». Là encore, il s'agit d'un roman. Ce dernier est composé de deux nouvelles: « La massue du pharaon » et « Une ferme très électrique ». La seconde mêle d'ailleurs plusieurs thèmes comme celui – très actuel –

de l'écologie. Lancé une première fois en auto-édition, « Histoires de bricoleurs » est aujourd'hui publié par le site Internet Edifree. Pour vous le procurer, trois solutions existent. Vous pouvez vous rendre en librairie et commander l'ouvrage comme n'importe quel autre livre, l'acheter sur le site Internet d'Edifree, ou le télécharger à prix réduit sur le site de l'éditeur. À noter que le roman de Norbert Artal est également disponible à la médiathèque de Gonesse.

Renseignements

Site Internet d'Edifree: www.edifree.fr
Médiathèque de Gonesse
 4, rue Saint-Nicolas - 95 500-Gonesse
Tél. : 01 34 45 97 30



repas du monde

Nouvelle édition du Repas du monde à l'école Marie Curie le 21 mai

Cette année encore, l'école Marie Curie de Gonesse organise le Repas du monde, le samedi 21 mai prochain. Le principe reste le même: proposer aux parents d'élèves de réaliser un plat de leur pays d'origine, afin de le partager et de le faire découvrir aux autres parents de l'établissement et à leurs enfants. Le repas aura lieu le midi, entre 11h et 14h, dans les locaux de l'école.

L'occasion de rassembler une nouvelle fois élèves et parents autour de la diversité des cultures et des origines de chacun.

Renseignements

École primaire Marie Curie

Square du Nord
95 500 Gonesse
Tél.: 01 39 85 17 69

actualité

Un nouveau restaurant a ouvert ses portes à Gonesse!

Depuis le 4 janvier dernier, Gonesse compte un nouveau restaurant. « Dock café » est né de l'amitié de Mourad, restaurateur depuis 25 ans, et de Farid, auteur-compo-

siteur. Le concept: réunir en un seul et même lieu cuisine et musique. Ce dîner dansant à l'ambiance « loft » peut accueillir jusqu'à 125 couverts autour de la cuisine

traditionnelle et propose des animations musicales comme des karaokés, des sessions de jazz live, ou de reggae. Ouvert du lundi au samedi, le « Dock café » vous accueille le midi de 11h30 à 15h, et le soir de 18h30 à 23h (et jusqu'à 1h le vendredi et le samedi).

Renseignements

Dock café

2, rond-point de Bonneuil
95 500 Gonesse
Tél.: 01 30 11 01 03
www.dockcafe.fr
www.facebook.com/dockcafe



citoyenneté

Participez aux prochaines assemblées de quartier

Les prochaines assemblées de quartier se tiendront à partir de la fin mai dans les différents quartiers de la ville. Elles sont une occasion de discuter de la vie de son quartier, d'échanger des idées et de faire des propositions pour améliorer son cadre de vie. Venez nombreux!

Tulipes - Saint-Blin Nord: lundi 30 mai à 20h30 maison de quartier des tulipes

Saint-Blin-LaMadeleine-

Les Genévriers - Le Vignois: lundi 6 juin à 20h30 centre socio culturel Louis Aragon

La Fauconnière: vendredi 17 juin à 20h30 centre socio culturel Marc Sangnier

Les Marronniers - La Grande vallée: mardi 7 juin à 20h30 école maternelle Louise Michel

Centre-ville: lundi 20 juin à 20h30, en salle du conseil municipal



actualité

Les Jeunes sapeurs-pompiers recrutent jusqu'au 15 mai

Les sections des Jeunes sapeurs-pompiers recrutent pour l'année scolaire 2011-2012 dans l'objectif de former d'éventuels sapeurs-pompiers volontaires, voire professionnels. Vous devez avoir entre 13 et 13 ans et demi et faire acte de candidature avant le 15 mai. Si vous aimez la vie en collectivité et l'entraide, que le respect de la hiérarchie ne vous pose pas de problème et que vous avez une attitude conforme avec le port de l'uniforme, vous pouvez alors devenir Jeune sapeur-pompier au centre d'incendie et de secours de Goussainville. En parallèle de votre scolarité, vous vous entraînez pour les épreuves sportives et apprendrez les bases de la formation incendie et se-

courisme communes à tous les sapeurs-pompiers. Vous utiliserez leur matériel pour les manœuvres incendie et pratiquerez les gestes qui sauvent pendant les cas concrets de secourisme.

Renseignements

auprès du Lieutenant Bry
Tél.: 06 08 68 57 67



sport

Anne Schaefer remporte le tournoi international de tennis féminin de Gonesse

La 3^e édition du tournoi international de tennis féminin de Gonesse s'est déroulée du 21 au 27 mars dernier et a été remportée par l'Allemande Anne Schaefer, qui a battu en finale l'Italienne Anastassia Grymalka, au terme d'une rencontre à

laquelle ont assisté de très nombreux spectateurs. Doté de 10000 dollars de prix, ce tournoi est un rendez-vous pour les jeunes talents du tennis féminin qui font leurs premiers pas sur le circuit professionnel après être sorties du circuit junior.

En effet, ce tournoi attribue également des points pour le classement international féminin « WTA Tour ». Cette année encore, le tournoi a réuni des joueuses venues de toute l'Europe, mais aussi d'origines plus lointaines comme une Australienne et une Américaine. Bien évidemment, la France était bien représentée avec 13 joueuses inscrites, dont 2 Val-d'Oisiennes, notamment Anais Laurendon – tête de série du tournoi – qui a dû abandonner pour cause de blessure. Ce tournoi, organisé par l'association Tennis club de Gonesse, en partenariat avec la Ville de Gonesse et parrainée



par GDF Suez, est devenu un événement important dans le calendrier sportif de notre commune. Il existe notamment grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles du club qui ont œuvré durant toute la semaine pour le bon

déroulement du tournoi. La Ville de Gonesse a montré une fois encore qu'elle était bien une terre de tennis, même si la Fédération française de tennis a préféré rester à Paris pour organiser le tournoi de Roland Garros.



citoyenneté

Gonesse organise le mois citoyen du 5 juin au 14 juillet

Du 5 juin au 14 juillet prochain, la Ville de Gonesse organisera le mois citoyen. Durant ces six semaines, plusieurs événements festifs seront organisés. Parmi eux, figure notamment la fête du pain, qui aura lieu le 5 juin, entre 10h et 18h. Une journée autour du processus de réalisation du pain, ainsi que sur les différents pains du monde, réalisés par des femmes de plusieurs quartiers de la ville et par un boulanger de Gonesse. À noter également qu'un spectacle sera organisé autour du thème du pain par

la compagnie « Cyclone ». Par ailleurs, une exposition photographique sera mise en place pour tous les visiteurs. Des animations auront également lieu pour les enfants (atelier pâte à sel par exemple) jusqu'à 17h.

Le 26 juin, la Ville de Gonesse organisera une grande brocante dans la rue de Paris ainsi que sur la place du Général de Gaulle. Elle sera ouverte au public de 8h à 18h sans interruption, et proposera des animations (carrousel, exposition automobile, point restauration).

À noter que des brocanteurs professionnels seront également présents, et que vous pouvez vous inscrire avant le 14 juin pour bénéficier d'un emplacement. Par ailleurs, le prix du mètre linéaire a été fixé à 7 euros, les espaces pouvant être réservés sur deux, quatre ou six mètres.

Contact
Comité des fêtes
Tél. : 01 30 11 24 70



Élections cantonales

Résultats des élections cantonales des 21 et 27 mars

Seulement 36% des habitants du canton de Gonesse ont participé au second tour des élections cantonales le dimanche 27 mars dernier. À l'issue du vote, Cédric Sabouret (PS) a été élu conseiller général en obtenant 60,20 % des voix, et devançant Éric Locaputo (FN) qui a recueilli 39,80 % des suffrages. Arnaud Bazin, élu du groupe Union pour le Val-d'Oise (divers droite), a été désigné président du conseil général du département.



Portrait de Cédric Sabouret, conseiller général

Conseiller municipal de Gonesse depuis 2008, délégué à la Communication et aux affaires générales, Cédric Sabouret a été élu dimanche 27 mars conseiller général du Val-d'Oise, dans le canton de Gonesse. Représentant dans cette élection le Parti socialiste, dont il était depuis 2008 secrétaire de la section locale, il a réuni un peu plus de 60 % des voix au deuxième tour sur le canton (65 % environ à Gonesse). Après la proclamation des résultats, il a remercié ses électeurs et son équipe de campagne et rendu hommage à Viviane Gris, à qui il succède au conseil général. Âgé de 36 ans, il est devenu le benjamin du conseil général et a donc été secrétaire de la première séance du Conseil général, le 31 mars dernier. Avec sa famille, il vit à Gonesse depuis 2003 et travaille à Paris comme administrateur des services du Sénat. Une interview sera proposée dans un futur numéro du Gonessien pour recueillir ses impressions de nouveau conseiller général et lui demander quelles seront les priorités de son mandat.

Scrutin du 21 mars 2011 (1 ^{er} tour)		À Gonesse		Dans le canton*	
Votants		4 281		20 332	
Taux de participation		30,77 %		32,31 %	
		Voix	%	Voix	%
C. Sabouret – PS (Parti socialiste)		1 636	39,20	2 158	33,75
M. Hakkou – Indépendant		228	5,46	260	4,07
A. Vandelet – PCD (Parti chrétien-démocrate)		123	2,95	179	2,80
E. Locaputo – FN (Front national)		962	23,05	1 719	26,88
F. Hennebelle – PCF (Parti communiste français)		297	7,12	412	6,44
G. Didier – UMP (Union pour un mouvement populaire)		538	12,89	1 085	16,97
M. Ouerfelli – RSD (Rassemblement social démocrate)		239	5,73	393	6,15
K. Ouchikh – DLR (Debout la République)		151	3,62	188	2,94

Scrutin du 27 mars 2011 (2 nd tour)		À Gonesse		Dans le canton*	
Votants		4 840		20 550	
Taux de participation		34,79 %		36,01 %	
		Voix	%	Voix	%
C. Sabouret – PS (Parti socialiste)		3 027	65,98	4 195	60,20
E. Locaputo – FN (Front national)		1 561	34,02	2 773	39,80

* Le canton de Gonesse comprend les villes de Gonesse, du Thillay, Roissy-en-France, Vémars, Villeron, Bouqueval, Chennevières-lès-Louvres, Vaud'herland, Épiais-lès-Louvres.



Jumelage

Une semaine de festivités pour les 30 ans du jumelage Gonesse-Leonessa du 6 au 11 mai



La cérémonie des vœux du maire 2011 s'est tenue en présence d'une délégation officielle de Leonessa.

Pour fêter les 30 ans du jumelage entre Gonesse et la commune italienne de Leonessa, la Ville invite une délégation de plus d'une centaine de Leonessani et prépare toute une semaine d'animations entre le 6 et le 11 mai.

Au cours de la semaine de célébration des 30 ans du jumelage entre notre ville et la commune italienne de Leonessa, des sorties et des activités seront organisées spécialement pour nos amis italiens et les familles hébergeantes. D'ailleurs, Malika Caumont, maire-adjointe à la Civilité, la citoyenneté et la vie associative rappelle que « la ville remercie tous les Gonessiens qui participent activement au jumelage ainsi qu'à cette semaine de festivités ». Par ailleurs, tous les Gonessiens sont invités à participer aux activités organisées durant le séjour des Leonessani.

Contact

Cabinet du Maire
Tél.: 01 34 45 11 07

vendredi
6
mai

21h: soirée et spectacle Franz, Pianiste et Clown de Concert, à la salle Jacques Brel (*gratuit, sur réservation*).

samedi
7
mai

11h30: cérémonie officielle en présence des maires des deux communes, des élus et de tous les Gonessiens.
12h30: guinguette et dégustation de produits italiens.
15h: stand sensibilisation voitures-tonneaux animée par l'association Vie libre et dégustation de cocktail sans alcool.
15h: après-midi festif consacré à des jeux sportifs inter-villes au stade Eugène Cognevault.

samedi
7
mai

20h: soirée du jumelage à la salle Jacques Brel, sur réservation (*gratuité pour les officiels et les participants au jumelage, 20 € pour les habitants adultes et 10 € pour les étudiants ou les jeunes de moins de 13 ans*)

dimanche
8
mai

10h: cérémonie du 8 mai 1945 place du huit mai 1945.
19h: concert organisé par l'École de musique, de danse et de théâtre avec la participation des deux chorales de la ville à l'Église Saint-Pierre – Saint-Paul (*entrée libre*).

lundi
9
mai

16h30: présentation de l'exposition « Gonesse - Leonessa: 30 ans d'amitié – 2000 ans d'histoire commune » et rencontre avec les élèves de l'université inter-âge.
17h30: rencontre sportive entre les jeunes au stade Eugène Cognevault.
19h: rencontre sportive entre les deux clubs de football municipaux.

mardi
10
mai

20h30: soirée de contes « Voyage en Italie » au cinéma Jacques Prévert (*gratuit sur réservation*).

mercredi
11
mai

Entre 8h30 et 9h: remerciements aux familles et départ de nos amis Italiens.



Centre hospitalier de Gonesse

Mobilisation pour le maintien de la cardiologie interventionnelle : une délégation reçue au Ministère

La cardiologie interventionnelle

Le service de cardiologie interventionnelle se spécialise dans le traitement des maladies cardiaques par des techniques dites "invasives", c'est-à-dire par l'exploration des cavités cardiaques par le biais de sondes. L'angioplastie constitue l'une de ces techniques. L'angioplastie coronaire, par exemple, consiste à traiter une artère coronaire rétrécie en la dilatant au moyen d'une sonde munie d'un ballon gonflable à son extrémité.

Près de 200 personnes (personnel hospitalier, élus locaux et habitants) se sont rendues le 7 avril dernier devant le ministère du Travail, de l'emploi et de la santé pour déposer les 14 000 signatures collectées en un mois de mobilisation contre la fermeture du service de cardiologie interventionnelle du Centre hospitalier de Gonesse.

Le 24 février, la direction du Centre hospitalier l'hôpital a reçu un arrêté de l'Agence régionale de santé indiquant que l'établissement avait 3 mois pour cesser son activité de cardiologie interventionnelle. Une décision scandaleuse qui a beaucoup choqué les élus et les habitants de la ville de Gonesse.

Une délégation reçue par le ministère de la Santé

Depuis, l'ensemble des collectivités du bassin de santé du

Centre hospitalier de Gonesse ont été sollicitées et plusieurs ont voté des motions contre cette décision. De nombreuses personnes se sont rassemblées le 7 avril dernier devant le ministère du Travail, de l'emploi et de la santé en provenance de Gonesse, mais aussi Le Thillay, Marly-la-Ville, Louvres, Goussainville, ou encore Garges-Lès-Gonesse. Une délégation composée de Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse et président du conseil de surveillance de l'hôpital de Gonesse, de Yanick Paternotte, Député de la 9^e circonscription, de maires ou d'adjoints des communes du bassin de santé du centre hospitalier, de médecins et de chefs de services a été reçue par un membre du Cabinet du ministre durant ce rassemblement.

Une réponse avant le 21 mai

Au cours de cet entretien chacun s'est exprimé pour défendre la cardiologie interventionnelle du Centre hospitalier de Gonesse. La demande principale portait sur la réponse de Xavier

Bertrand, ministre de la Santé, au recours hiérarchique portant sur l'annulation de l'arrêté et l'accord d'un délai de 16 mois en application d'une circulaire de 2009 permettant alors à l'hôpital de démontrer qu'il est en mesure d'atteindre le seuil exigé. Il a été rappelé à plusieurs reprises que la décision du ministre devait être prise en urgence car le délai de fermeture imposé par l'Agence régionale de santé (ARS) est le 21 mai prochain.

Le cabinet a donc soumis les requêtes de la délégation au ministre, qui s'engage à répondre avant le 21 mai prochain.

Gonesse toujours pleinement mobilisé

Dans l'attente de la décision de Xavier Bertrand, le ministre de la Santé, la mobilisation continue. La collecte des signatures est donc maintenue. Vous pouvez signer la pétition dans les points d'accueil des bâtiments administratifs municipaux ouvert au public comme la Mairie ou sur le site internet de la ville : www.ville-gonesse.fr.

Plus d'informations
au 01 34 45 11 07
et sur le site de la ville
www.ville-gonesse.fr »





Environnement

Une ville propre : l'affaire de tous les Gonessiens

L'amélioration du cadre de vie des Gonessiens et la propreté de la ville sont des préoccupations quotidiennes de la municipalité. C'est pourquoi la ville de Gonesse agit afin que chacun puisse bénéficier d'un environnement propre. Toutefois, les Gonessiens doivent également faire preuve de civisme afin de préserver leur cadre de vie.

Environnement

Une ville propre : l'affaire de tous les Gonessiens

L'amélioration du cadre de vie des Gonessiens et la propreté de la ville sont des préoccupations quotidiennes de la municipalité. C'est pourquoi la ville de Gonesse agit afin que chacun puisse bénéficier d'un environnement propre. Toutefois, les Gonessiens doivent également faire preuve de civisme afin de préserver leur cadre de vie.

Chacun peut le constater : des moyens importants sont déployés à Gonesse pour assurer la propreté de la ville : collecte des déchets ménagers, déchèterie, poubelles publiques, nettoyage des rues ou des graffitis... Pourtant, il est important de rappeler que les Gonessiens ont également un rôle à jouer dans le maintien de la propreté. Il convient de respecter certaines règles du vivre ensemble, qu'elles soient prévues par la loi ou qu'elles relèvent simplement du bon sens et du civisme.

La collecte des ordures ménagères et non ménagères est organisée plusieurs fois par semaine.

Encore trop d'incivilités

Malgré les efforts des services communaux, beaucoup d'incivilités sont encore constatées en matière de propreté. Des déchets ménagers sont parfois laissés à même le sol, des déjections canines ne sont pas ramassées, et des graffitis sont régulièrement constatés. Autant d'actes d'irrespect que constatent chaque jour les Gonessiens, et dont ils se plaignent à juste titre. « Certaines règles ne sont toujours pas respectées », rappelle Yolande Garret, conseillère municipale déléguée à l'environnement urbain.

la ville, celui-ci se décline en deux parties : le nettoyage mécanique (balayeuse mensuelle, lavage hebdomadaire sur certaines voies) et le nettoyage manuel (1 à 6 fois par semaine selon les sites). « Du personnel communal intervient, et un agent passe tous les jours pour signaler et faire ramasser certains déchets » ajoute la conseillère municipale déléguée à l'environnement. Les services de nettoyage devraient largement suffire à assurer un entretien correct des voies et espaces. Or, en raison de nombreux gestes inciviques, des réclamations parviennent régulièrement au service environnement. Parfois, les voies se retrouvent encombrées aussitôt après le passage des agents.

La collecte des déchets et le nettoyage

À Gonesse, la collecte des déchets et le nettoyage sont assurés par plusieurs services. Un prestataire assure l'enlèvement des ordures ménagères recyclables (1 fois par semaine) et non recyclables (3 fois par semaine pour les grands collectifs et 2 fois par semaine pour le reste du territoire communal). À ce service, s'ajoute une équipe qui assure quotidiennement le retrait de dépôts sauvages, en divers endroits de la ville (abords des points d'apport volontaire, espaces verts, chemins, aux coins des rues...). Quant au nettoyage de

Une question souvent abordée

Force est de constater que certaines règles essentielles de propreté ne sont pas respectées, « des panneaux ont été mis en place à divers endroits de la ville, pour appeler les Gonessiens à la civilité », précise Yolande Garret, qui rappelle que, « les questions de propreté sont régulièrement abordées lors des assemblées de quartier », afin de sensibiliser le plus grand nombre d'administrés aux problèmes rencontrés, mais aussi pour rappeler les bons gestes à adopter.



Les ordures destinées au ramassage

Une partie des réclamations portant sur la propreté est générée par la présence de déchets ménagers mal présentés à la collecte. Des bacs roulants sont mis à la disposition de tous les Gonessiens pour réceptionner les déchets recyclables et les déchets non recyclables. Sauf cas exceptionnels (bac volé par exemple), aucun déchet ne doit être positionné sur la voie publique. Si le nombre de bacs s'avère insuffisant, le service environnement peut vous en mettre d'autres à disposition.



Si vous n'avez pas suffisamment de bacs, contactez le service environnement pour en avoir d'autres plutôt que de jeter vos déchets sur la voie publique.

La voie publique n'est pas une poubelle !

Autre constatation : des plastiques, papiers, mégots ou autres déchets se retrouvent régulièrement sur la voie publique. « Pourtant, des poubelles sont placées un peu partout dans la ville. Il y en a forcément une autour de soi » signale Yolande Garret. « Beaucoup de Gonessiens sont respectueux, mais d'autres commettent encore certaines incivilités ». Il est vrai que de nombreuses corbeilles de ville sont à la disposition des Gonessiens sur le territoire communal. Pour

les automobilistes, rappelons qu'il est utile de prévoir un sac, afin de ne rien jeter par les vitres, ou simplement d'attendre d'arriver à destination avant de se débarrasser de ses déchets.

Responsable de son animal

Même si marcher dedans du pied gauche porte bonheur, on se passerait bien des déjections canines que l'on rencontre sur les trottoirs ou dans les espaces verts ! Sachez qu'un peu plus d'une vingtaine de distributeurs de sacs et de poubelles sont à la disposition de tous les propriétaires de chiens dans tous les quartiers de la commune. Prenez également l'habitude



En plus du nettoyage mécanique mensuel et du lavage hebdomadaire, un nettoyage manuel des rues a lieu jusqu'à 6 fois par semaine pour retirer canettes, mégots, et autres déchets que l'on retrouve régulièrement sur la chaussée.

d'avoir toujours un sac plastique sur vous dès que vous sortez votre animal. Vous participerez ainsi à la propreté de la ville, la préservation de l'environnement et le respect des plantations et des espaces verts devenant prioritaires. Sachez également qu'au-delà du geste civique, c'est aussi une obligation : le non-ramassage de déjections canines est passible d'une contravention de première classe de 11 euros.

Le cas des graffitis

Les tags et l'affichage sauvage contribuent à la détérioration de la propreté urbaine. Un effort particulier est effectué par la Ville afin que ces derniers soient retirés dans les plus brefs délais. Un prestataire intervient et traite les graffitis par des produits biodégradables, par nettoyeur haute pression ou par projection d'un mélange d'eau et de micro-agrégats. Ces professionnels sont également à votre disposition si vous avez été sujet à ces actes de vandalisme sur des parties de votre propriété visibles de la voie publique : il vous suffit de signer une décharge et les graffitis seront retirés gracieusement. Pour cela, n'hésitez pas à contacter le service environnement.

Les graffitis et tags sauvages constituent une « destruction, une dégradation ou une détérioration volontaire d'un bien appartenant à autrui ». Les contrevenants s'exposent donc à des contraventions de 5^e classe (1500 euros ou plus) voire même à des amendes pouvant atteindre 30 000 euros et une peine de 2 ans d'emprisonnement. (Articles R.635-1 et 322-1 du Code Pénal). En outre, le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain (les aubettes par exemple) est également puni de 3 750 euros à 7500 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général.



Un peu plus d'une vingtaine de distributeurs de sacs et de poubelles sont à la disposition des Gonessiens propriétaires d'animaux.



Que faire de vos vieux vêtements?

Souvent, des vêtements (usés ou non) se retrouvent sur la voie publique car leurs propriétaires ne savent pas quoi en faire. Pourtant, le tri et le recyclage des textiles sont assurés en plusieurs endroits de la ville. En effet, des bornes des Relais Val-de-Seine sont à votre disposition au centre commercial de la Grande Vallée, avenue des Jasmins, place Saint-François-d'Assise, dans l'impasse Coulanges et rue d'Arnouville.

La ville dispose de plusieurs collecteurs de vêtements et de verre. N'hésitez pas à les utiliser.



Les sanctions prévues par le code pénal

- **Dépôt sauvage sur la voie publique** : 750 € d'amende
- **Dépôt sur une propriété publique ou privée** : 150 € d'amende
- **Abandon de véhicule ou de déchets dans un véhicule** : 1500 € d'amende



La déchèterie est ouverte 7j/7.

Le rôle de la police municipale

La police municipale de Gonesse est également présente pour sanctionner le non-respect du code pénal ou des arrêtés municipaux en matière de sécurité. Si des agents constatent des infractions, ils sont habilités à appliquer des amendes aux contrevenants.

Nettoie ment des voies, éclairage public, graffitis, espaces verts, dégradations diverses, collecte des encombrants en cas d'impossibilité de se rendre à la déchèterie...

Soyez éco-citoyens

Appelez
ALLÔ ENVIRONNEMENT

0810 000 079

Une déchèterie à votre disposition

Depuis 2009, la collecte régulière des encombrants n'intervient plus à Gonesse, et ce suite à l'ouverture d'une déchèterie publique accessible aux particuliers. En 2010, près de 15 000 Gonessiens sont d'ailleurs passés au moins une fois à la déchèterie. Autant de Gonessiens qui ont participé au geste civique collectif et participent ainsi pleinement à la préservation de notre environnement. Toutefois, il convient de rappeler que la déchèterie de Gonesse doit être votre premier réflexe lorsque vous devez vous débarrasser des déchets non pris en charge par le ramassage. Si toutefois vous ne possédez pas de véhicule pour transporter vos déchets ou que votre véhicule est inadapté, le service environnement est exceptionnellement à votre disposition pour résoudre votre problème. Mais attention : le service mis à disposition ne doit

La déchèterie accepte...

- les métaux
- le bois
- les végétaux
- les gravats et les déchets inertes tels que le béton, les tuiles
- les gros cartons d'emballage
- les déchets non recyclables tels que les matelas, papiers peints, sacs plastiques,
- polystyrène, plâtre
- le verre
- le textile
- les déchets spéciaux comme les solvants, acides, soude, engrais
- les équipements électriques tels que les téléviseurs, ordinateurs, électroménager

La déchèterie n'accepte pas...

- les ordures ménagères
- les cadavres d'animaux
- les carcasses de voiture
- l'amiante
- les bouteilles de gaz, sous pression ou extincteurs

Les horaires de la déchèterie

Du 1^{er} avril
au 31 octobre

Lundi	9h – 12h 14h – 19h
Mardi	9h – 12h 14h – 19h
Mercredi	9h – 12h 14h – 19h
Jeudi	9h – 12h 14h – 19h
Vendredi	9h – 12h 14h – 20h
Samedi	9h – 19h
Dimanche	9h – 13h

pas se substituer à la collecte des encombrants en porte-à-porte.

Le service téléphonique « Allô environnement »

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à la déchèterie, vous

pouvez également laisser un message sur le serveur « Allô environnement », au 0810 000 079 (numéro azur au coût d'un appel local à partir d'un poste fixe, 0,02 € TTC/min). Les services techniques de la ville relèvent vos appels quotidiennement et s'efforcent d'apporter rapidement une réponse aux problèmes soulevés, et de vous proposer un rendez-vous si besoin. Ce numéro peut également être appelé si vous constatez des anomalies dans les espaces verts ou des dégradations sur l'espace public.

Bientôt des conteneurs enterrés à Gonesse

Afin de mieux gérer la collecte des ordures ménagères et d'améliorer la propreté et le cadre de vie, 121 bacs enterrés pour ordures ménagères recyclables et non recyclables ainsi que pour le verre seront installés dans le quartier de la Fauconnière. La mise en place de ce dispositif, pris en charge par la Ville et les bailleurs, permettra de faciliter la collecte et d'améliorer la sécurité et la salubrité publique. Par

rapport aux conteneurs classiques, l'enfouissement des cuves offre de nombreux avantages: faible occupation des sols, meilleure intégration paysagère, plus grande capacité de stockage, amélioration des conditions de travail des agents. Ces conteneurs seront mis en service à l'automne prochain.

La Ville développe son plan de « Gestion urbaine de proximité »

La Gestion urbaine de proximité (GUP) est un engagement entre la ville de Gonesse, un bailleur social et l'Etat. Cet accord permet de coordonner voire renforcer les actions engagées en faveur du cadre de vie (entretien des espaces publics et collectifs privés etc.). À Gonesse, la GUP concerne 2184 logements dans le quartier de la Fauconnière, 674 à Saint-Blin – La Madeleine, et 835 logements en centre-ville. À noter enfin que ce plan a été renouvelé en 2011 et qu'il sera effectif jusqu'en 2013.



121 bacs enterrés pour ordures ménagères recyclables et non recyclables vont être installés dans le quartier de la Fauconnière.

Contact

Services environnement
santé

Tél.: 01 34 45 19 51
01 34 45 11 72
01 34 45 11 65



Marie Thérèse Lecordier

« Dans l'ensemble, la ville de Gonesse est bien entretenue et est très fleurie. Les tags sont nettoyés rapidement et un maximum de débris est ramassé par les agents. Toutefois, malgré mon âge,

je ramasse souvent des sacs en plastique pour qu'ils ne volent pas sur les pare-brise et dans les arbres, ainsi que des canettes, ficelles et élastiques ».

Christian Bichon

« Je me rends à la déchèterie 2 fois par mois environ. On y est bien accueilli. On peut y déposer tout ce qu'on veut: de l'huile de vidange aux batteries de voitures, sans oublier les déchets verts. Je regrette par conséquent l'incivisme des gens qui déposent leurs déchets

sur les trottoirs et créent ainsi des dépôts sauvages ».

Monsieur et Madame Freitas

« Nous ramassons souvent des déchets déposés à même le sol à proximité des points d'apport volontaire (canettes, bouteilles...), ce n'est pas normal. De plus, en raison de l'incivisme de certains, les espaces verts de la ville sont souvent encombrés de débris et de déchets divers et il faut parfois attendre plusieurs jours avant qu'ils ne soient enlevés ».



Témoignages de Gonessiens



Lycée René Cassin

Les Rencontres franco-allemandes Pierre Kervinio fêtent leurs 25 ans d'échanges !

L'association des Rencontres franco-allemandes Pierre Kervinio fête la 25^e année d'échanges entre les élèves du lycée René Cassin et l'Eckener Oberschule Gymnasium de Berlin.

Les Rencontres franco-allemandes Pierre Kervinio ont 25 ans ! Leur but : promouvoir les échanges linguistiques et culturels entre les élèves du lycée René Cassin de Gonesse et les élèves du Eckener Oberschule gymnasium, établissement scolaire de Berlin. L'association participe ainsi au rapprochement des peuples et des cultures et offre aux adolescents des deux pays une opportunité réelle de rencontres dans le cadre européen.

reçus à l'ambassade de France à Berlin. Lors de ce voyage, une soirée a également été organisée. Les jeunes Berlinoises ont été rejoints par des anciens de l'association, qui ont profité de l'occasion pour se remémorer les années durant lesquelles ils ont appris à connaître la France, et ont fait découvrir leur pays et leur ville à de jeunes Français.

Un anniversaire en grande pompe !

Pour fêter cet anniversaire, une soirée sera organisée le 24 septembre, de 19h à 2h du matin. Il s'agit d'une soirée dansante avec dîner et spectacle qui marquera également le départ des époux Vignaut, qui s'apprêtent à passer la main après 25 ans de bons et loyaux services au sein de l'association. Fixée à 35 euros (15 euros pour les lycéens), l'entrée donnera accès au repas et au spectacle. Ce spectacle sera assuré par « Sergio et ses amis des isles » autour du thème « croisière autour des pays du soleil ». L'occasion de danser au rythme des Antilles françaises, de Cuba, de Santo Domingo ou même du Brésil, grâce à la salsa, au mambo ou à des danses afro-asiatiques.

Appel aux anciens

Pour cette soirée, au moins 300 personnes sont attendues. Parmi elles, des anciens qui auraient participé au jumelage et que l'association n'aurait pas réussi à recontacter. Certains ont en effet changé d'adresse ou de ville depuis leur passage au lycée René Cassin. C'est pourquoi l'association les invite à contacter l'association pour participer à la soirée.

L'importance de la section européenne

Depuis 2003, le lycée René Cassin propose à ses élèves un parcours dit « européen ». Il s'agit d'une section où des cours supplémentaires sont prévus pour renforcer le niveau des élèves en langue étrangère. En seconde, une heure de renforcement en langue allemande est donc dispensée, ainsi qu'une heure d'histoire européenne en langue vivante. Cette matière bénéficie de deux heures lorsque les élèves passent en première. Tous les élèves de seconde sont regroupés en une seule et même classe, mais sont ensuite répartis dans les premières de toutes les filières. Chaque année, le lycée accueille 63 élèves en section européenne.

Renseignements

Lycée René Cassin

7 avenue François Mitterrand
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 45 15 15

Rencontres franco-allemandes Pierre Kervinio

1 rue Antoine Demusois
95400 Arnouville
Tél. : 01 39 87 01 21
(uniquement de 13h à 20h)

Le voyage de commémoration des 25 ans

Des élèves du lycée René Cassin se sont rendus à Berlin en février et mars derniers, où ils ont pu être intégrés à des familles allemandes. Sur place, ils ont appréhendé la culture et la langue locale, et ont été amenés à pratiquer l'Allemand qu'ils ont appris en cours, et notamment dans la section européenne du lycée. Lors de ce voyage, qui s'est déroulé du 24 février à la première semaine de mars, Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse, était également présent. Et pour fêter les 25 ans de l'association et de ses échanges, les élèves et les professeurs ont eu l'honneur d'être



Le Pont de Gliencke ou "pont des espions" marquait la frontière entre Potsdam et Berlin jusqu'au 9 novembre 1989. En 1988, les élèves ne pouvaient franchir la ligne blanche (photo de gauche). En 1990, les élèves ont pu voir les automobilistes franchir la Havel (photo de droite).



Monsieur et Madame Vignaut président l'association des échanges franco-allemand Pierre Kervinio depuis plus de 25 ans.

Interviews de professeurs

M^{me} Lalanne, professeur de transports et logistique

« Les échanges avec l'Allemagne sont indispensables pour la classe européenne de notre lycée. C'est également très enrichissant pour tous les autres élèves qui ont souhaité faire partie du voyage, car l'on apprend à connaître la culture de l'autre. Des amitiés naissent souvent de ces voyages, et il n'est pas rare que les élèves correspondent longtemps après avoir terminé leur cycle scolaire ».

M. Djebbari, professeur d'histoire-géographie en Allemand

« Les échanges franco-allemands concrétisent ce que les élèves apprennent en cours, notamment dans la section européenne. L'apport est très important au niveau linguistique et culturel, mais aussi sur le plan civique. Lorsque nos lycéens ont été reçus à l'ambassade de France à Berlin, ils ont pris conscience qu'ils représentaient leur ville et leur pays. Ils ont également senti qu'ils appartenaient à un ensemble plus large, l'Europe, dont ils sont les citoyens de demain. Cet événement les a beaucoup valorisés ».



Les élèves de terminale et leurs professeurs ont été reçus à la bibliothèque de l'ambassade de France à Berlin lors du séjour organisé en février-mars 2011.



Service civique jeunes municipal

Bientôt une neuvième promotion du Service civique jeunes municipal!

Mis en place depuis le mois de novembre 2008, le Service civique jeunes municipal a permis à plus de 120 Gonneseiens de s'engager dans des activités et missions citoyennes. Le but: les sensibiliser aux valeurs de la République, avec, à la clé, le financement d'un projet personnel par la Ville.

Le Service civique jeunes municipal (SCJM) se compose de 50 heures de formation théorique et de 150 heures de missions pratiques. Des missions auxquelles ont participé une vingtaine de jeunes lors de cette septième édition. Ils nous racontent!

Ils ont participé à la septième édition!



Marine, 21 ans

A effectué sa mission au Centre Hospitalier de Gonesse, au service Animation « La Rotonde ».

« Ma mission m'a tellement plu que j'ai décidé de devenir bénévole à l'hôpital. J'ai économisé les 800 euros de la bourse pour réaliser une partie de l'apport pour un crédit immobilier, car je souhaite m'acheter un appartement à Gonesse ».



Raphaël, 19 ans

A participé à l'accompagnement au français.

« Le service civique jeunes municipal m'a permis de connaître des gens qui habitaient dans ma ville et que je n'avais pourtant jamais vus. Ils parlent assez mal le français et cela les exclut. Avec eux, j'ai vraiment été utile au quotidien ».



Ali, 17 ans

A participé à l'accompagnement informatique.

« J'ai essentiellement accompagné des personnes âgées qui ne s'y connaissent pas en informatique. Ça m'a permis d'allier l'une de mes passions avec le SCJM. Au fil des séances, j'étais de plus en plus à l'aise. Et la bourse me permettra de passer mon permis ».



Chayma, 17 ans

A notamment aidé le Secours populaire et les Restos du cœur.

« Cette mission m'a beaucoup touchée, car j'ai vu que beaucoup de gens ont besoin d'aide pour se nourrir. J'ai aussi pu visiter le Sénat et ça a été très intéressant car je n'y étais jamais allée. J'ai utilisé les 800 euros de la bourse pour passer le BAFA ».

Inscrivez-vous pour la promotion d'été!
Les entretiens ont lieu au mois de mai

Service civique jeunes municipal
Pôle Jeunesse solidarité

1, avenue Pierre Salvi
Tél.: 01 34 45 19 99

Lieutenant de louvèterie

Lieutenant de louvèterie : un rôle original mais essentiel

Saviez-vous qu'un lieutenant de louvèterie intervient sur le territoire de la ville de Gonesse? À quoi sert-il? Quelles sont ses missions? Zoom sur le rôle de ces fonctionnaires bénévoles.



La lieutenance de louvèterie est une institution fondée à l'époque de Charlemagne, en l'an 812 exactement. À cette époque, il avait pour mission de protéger les habitants contre les loups, d'où le nom qu'il porte encore aujourd'hui. De nos jours, le rôle du lieutenant de louvèterie n'a pas beaucoup changé: il consiste toujours à réguler les animaux dits « nuisibles » au sein d'un département. Le Val-d'Oise compte sept lieutenants, chacun étant assigné à une circonscription du département. Jean-Michel Louchet est en charge de la cinquième circonscription, qui regroupe notamment le territoire de Gonesse.

Le rôle du lieutenant de louvèterie

Le lieutenant de louvèterie est un fonctionnaire bénévole qui travaille à la demande. Il intervient pour réguler les animaux nuisibles, mais uniquement sur arrêté préfectoral. Il ne peut en aucun cas agir sans l'ordre préalable de la préfecture. Parmi les « nuisibles », figurent par exemple les renards, souvent vecteurs de maladies, les lapins, présents en trop grand nombre et qui provoquent des dégâts sur les cultures, ou encore les sangliers, qui sont souvent la cause d'accidents de la route. Il ne s'agit pas non plus d'un chasseur, mais au contraire d'un membre de la police de la chasse, puisqu'il est habilité à établir des procès-verbaux en cas de non-respect des droits et limites liés à la chasse. Le lieutenant de louvèterie est aussi un conciliateur du monde agricole et se déplace à sa demande. Concrètement, il constate les dégâts causés par les animaux sur les exploitations agricoles, afin d'en référer au préfet, qui décidera alors de l'éventuelle organisation de battues administratives.

Comment devient-on lieutenant de louvèterie?

Le lieutenant de louvèterie est nommé par le préfet, sur proposition du directeur départemental de l'Agriculture et de la forêt et sur avis du président de la Fédération départementale des chasseurs. Il prend ses fonctions pour une durée de cinq années renouvelable. Il doit également être de nationalité française et jouir de ses droits civiques, être âgé de 75 ans au plus, et – évidemment – avoir un permis de chasse depuis au moins cinq ans. Pour exercer son rôle, il doit posséder une connaissance de la faune sauvage, notamment en ce qui concerne la vie, les mœurs des animaux sauvages, l'équilibre biologique à maintenir et la législation de la chasse et des règles de sécurité. Il doit également résider dans le département où il est nommé, ne pas avoir fait l'objet de condamnation pénale en matière de chasse, de pêche et de protection de la nature. Le lieutenant de louvèterie intervient sur demande, le plus souvent la nuit, même si son activité peut varier selon les périodes et les saisons. Il peut donc pratiquer une activité en dehors de ses fonctions de lieutenant de louvèterie.



La tribune des groupes du Conseil municipal

Groupe socialiste et apparentés

La droite départementale augmente les impôts : qu'en disent leurs amis du groupe UMP-UPG de Gonesse ?

En gagnant dans plusieurs cantons qui avaient un conseiller général de gauche auparavant, la droite a remporté les élections cantonales de mars 2011 et les conseillers généraux UMP-UVO ont choisi Arnaud Bazin, de Persan, pour être le nouveau président du Conseil général du Val d'Oise.

Au passage, notre groupe félicite Cédric Sabouret, qui a été élu pour la 1ère fois conseiller général du canton de Gonesse (qui comprend 9 communes : Gonesse mais aussi Le Thillay, Roissy, Bouqueval, Vaud-herland, Chennevières-Lès-Louvres, Épiais-Lès-Louvres, Villeron et Vémars), succédant ainsi à Viviane Gris, avec plus de 60 % des voix au 2^e tour sur l'ensemble du canton (65 % sur la seule commune de Gonesse).

Il aura fort à faire face à cette nouvelle majorité dont la première décision est d'augmenter fortement les impôts, alors même qu'ils avaient promis très fermement l'inverse durant la campagne électorale.

Tout le contraire des choix de la majorité municipale de Gonesse. Sans faire de la question des impôts un dogme, nous avons néanmoins décidé cette année encore de ne pas bouger le taux d'imposition communal. C'est un acte fort en faveur du pouvoir d'achat des Gonessiens.

Gonesse dans la bataille de l'emploi.

Avec plus de 2 000 demandeurs d'emploi recensés, la commune de Gonesse paye un lourd tribut à la crise économique. Et la reprise se fait attendre. Rappelons que la politique de l'emploi relève des missions de l'État et que la commune a un rôle d'accompagnement.

Malheureusement, au lieu de favoriser la création d'emplois, dans le secteur privé mais aussi dans le secteur public, l'obsession du Gouvernement a été de réduire les moyens du service public de l'emploi. Un exemple : la subvention de l'État aux maisons de l'emploi a été divisée par deux entre 2010 et 2011. La maison de l'emploi de l'est du Val d'Oise (MEEVO) n'échappe pas à la rigueur elle aussi.

Aucune baguette magique n'est à notre disposition, mais depuis plusieurs années, nous menons une politique active de développement économique pour créer des emplois supplémentaires, qui pourront profiter aux habitants.

Avec Leroy-Merlin et Sédifrais, qui s'installeront à Gonesse en fin d'année, des relations ont été nouées par la ville pour faciliter les recrutements locaux.

Avec le projet Europacity porté par le groupe Auchan, nous poursuivons le même objectif. Il ne s'agit pas de bétonner la Plaine de France. Coincé entre une autoroute et deux aéroports, le Triangle de Gonesse n'a pas vocation à être une vaste friche et l'implantation de la future gare du métro automatique permettra son développement.

Notre but : créer de nouvelles opportunités pour les Gonessiens, et mettre fin à l'idée qu'il y aurait des zones où se concentrent les richesses (l'ouest de la région parisienne, le centre de Paris), et d'autres où l'on peut accepter qu'il n'y en ait pas.

Groupe Communiste et Républicain

Il faut plus de moyens aux collectivités locales

La réforme de la Taxe Professionnelle n'a pas résolu la question d'une meilleure participation de l'activité financière dans l'imposition locale au contraire. Il est nécessaire d'avoir une autonomie fiscale qui est en fait une autonomie de décisions et de choix. Sans cette autonomie, nous sommes contraints et nous dépendons de l'État qui accorde ou n'accorde pas des dotations.

Pour une partie maintenant, nous serons dépendants des dotations de l'État qui met à mal l'action publique alors que les besoins n'ont jamais été aussi forts. Après la décision de supprimer la Taxe Professionnelle au profit d'une compensation non dynamique, le gouvernement décide purement et simplement de geler les dotations envers les collectivités territoriales pour trois ans, réduisant fortement la mise en œuvre d'un service public de proximité et de qualité.

Les entreprises qui souhaitent s'implanter sur notre territoire veulent savoir de quels services publics et de quelles infrastructures elles peuvent disposer y compris pour leurs salariés. Ce lien est donc important et il doit y avoir un retour puisque les entreprises ne sont plus taxées. Nous leur demandons en réalité de participer avec la richesse produite collectivement localement, à la réalisation des infrastructures de ces services publics locaux. Ce lien n'est pas que financier. Il est aussi social, humain, il est dans l'intérêt de la nation toute entière. Cette suppression de la TP rompt une logique qui existait en France depuis plus d'un siècle.

Ce que nous appelons la taxation des entreprises, c'est la participation de l'activité et la création de richesses collectives au développement local. Si tout l'effort est demandé aux seuls ménages, nous allons vers une logique libérale à la Thatcher, puisque les sommes apportées par l'économie locale sont sans commune mesure avec celles que nous pouvons demander aux ménages. Relation de cause à effet : les hausses seront considérables sur les impôts des ménages qui sont déjà agressés de toute part. Les chiffres en attestent : non seulement la situation n'a pas été redressée mais le transfert de la répartition du résultat de la richesse produite a considérablement «glissé vers le capital», alors que, de plus en plus, ce domaine est resté notoirement «sous fiscalisé». Plus généralement, s'il n'y avait que deux ou trois chiffres à retenir, ce sont bien ces 120 à 170 milliards d'euros qui se sont déplacés en un quart de siècle du travail vers le capital, c'est-à-dire plus de dix fois le déficit de la sécurité sociale et vingt fois celui des retraites. Voilà où se situe le problème de la fiscalité.

Groupes UPG/UMP

CHIFFRE INSÉCURITÉ 2010 : GONESSE A LA TRAÎNE

Pour Gonesse, les chiffres officiels sont tombés au mois de janvier : + 10,01 % de hausse par rapport à l'année 2009. Arnouville montre des chiffres en augmentation encore plus forte étant donné la présence de la gare sur son territoire. Nous avons maintes fois prévenu : la politique de la municipalité de Gonesse ne correspond pas à la situation. La seule réponse du Maire ? « botter en touche » et accuser l'État de tous les maux ! Trop facile ! Les responsabilités sont partagées, mais tout de même ! La vidéosurveillance n'est pas déployée, (on a invoqué des problèmes d'éthique, aujourd'hui on invoque des problèmes de financement). Les effectifs de police municipale n'augmentent pas (5 vraiment sur le terrain) et l'éclairage public insuffisant lorsqu'il n'est pas en panne ! L'attribution des logements ? Il y a beaucoup de choses à faire ! Oui il faut une autre politique de sécurité à Gonesse et pour la mettre en œuvre il faut une volonté, un projet, des moyens. BUDGET 2011

Après le compte administratif 2009 publié en juin 2010. Voici le budget de la ville pour 2011 voté le 24 mars 2011. Ce budget ressemble à celui des trois dernières années, plombé par la masse stérile de l'endettement qui coûte en remboursement et intérêts environ 450 000 euros par mois aux habitants ! Dans cette posture budgétaire, mise en orbite depuis 15 ans, il est difficile de relancer l'investissement sans hausse d'impôt. Ce serait utile, car la liste des bâtiments comme le Manoir d'Orgemont, la ferme Saint Christophe, l'ancienne trésorerie, le commissariat de police, les bâtiments « préfa » du parc, tout comme la voirie, sont dans un piètre état. La piscine nécessite une reconstruction totale ! Il faut que l'investissement ne pèse pas trop sur le fonctionnement. Les socialo-communistes font, exactement le contraire, c'est-à-dire des investissements « non pertinents » truffés d'avenants non subventionnés, qui impliquent la dérive des dépenses de fonctionnement. 2 remarques : 1. le budget doit être sincère : sans minorer les dépenses d'investissement et sans majorer les recettes de fonctionnement, pour « fabriquer » artificiellement de l'autofinancement. 2. Ensuite, il faut que les écritures s'exercent aux bonnes échéances : ni avant (2010), ni après (2012).

À PROPOS DU PROJET « EUROPA CITY »

Le 3 avril à la Grande Vallée, Europe écologie les verts distribuait des tracts et faisaient signer à la population une pétition contre le projet « EUROPA CITY » du groupe AUCHAN. Ce projet est le premier projet, depuis 20 ans, dans le secteur EST VAL D'OISE, qui soit à forte valeur ajoutée. Il contraste avec la déferlante des ZI à vocation logistique et à faible valeur ajoutée qui ont vu le jour jusqu'à aujourd'hui. (ZAC Tulipe Sud, ZAC Tulipes Nord, ZAC Entrée Sud) Par exemple, la ZAC Tulipe Sud draine environ 500 camions par jour à elle seule ! L'Est du Val d'Oise et Gonesse en particulier, souffrent d'un taux de chômage double de la moyenne nationale (20 %), notre paysage est dégradé, notre qualité de vie souvent de mauvaise. Alors, de grâce ; profitons du potentiel de ce projet, avec ses 8000 emplois (potentiel) et son aura intrinsèque qui valorisera nos espaces. De plus, Europe écologie est contre la création de la gare du métro automatique ! Nos groupes, s'étonnent donc de cette position mais resteront vigilants sur la réalisation effective de ce projet, son intégration à la ville existante, son architecture, la rapidité de sa réalisation, et sur les retombés pour les Gonessiens.

www.gonesse.info

Vos élus : Denis Vigouroux, Éric Charlot,

Geneviève Carrette et Serge Lebegue.

Courriel : elus-ump@gonesse.info

Séance du conseil municipal

du jeudi 24 mars 2011 à 20h30

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2011.

La Majorité : 28 Pour – Groupe UPG/UMP : M. Vigouroux - M. Charlot-M. Lebegue : Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse : 2 abstentions – Union des Gonessiens : Pour.

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

Installation d'un nouveau conseiller municipal.
Motion relative au maintien de la cardiologie interventionnelle au Centre Hospitalier de Gonesse. Unanimité.

Rapporteur: M. le Maire

PRÉVENTION - SÉCURITÉ

Approbation et signature de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Unanimité.

Rapporteur: M. le Maire

FINANCES - BUDGET - PROJET DE VILLE

Vote du Budget Primitif Ville – Année 2011.
La Majorité : 28 Pour – Groupe UPG/UMP : 4 Contre – Joie de Vivre à Gonesse : 2 Abstentions – Union des Gonessiens : Abstention.

Vote du Budget Primitif Assainissement – Année 2011 - Reprise des résultats 2010 du Budget Primitif Assainissement. Unanimité.

Vote du Budget Primitif Eau – Année 2011 - Reprise des résultats 2010 du Budget Primitif Eau. Unanimité.

Vote du Budget Primitif Ateliers Locatifs – Année 2011 - Reprise des résultats 2010 du Budget Primitif Ateliers Locatifs. Unanimité.

Rapporteur: M. Jaurrey

SPORT

Délégation de Service Public pour le Golf de Gonesse – Approbation du contrat de concession. Unanimité.

Rapporteur: M. Richard

URBANISME

ZAC du Centre Ancien – Bilan de la concertation du public. Unanimité.

Création de la ZAC du Centre Ancien. Unanimité.

Ouverture de la procédure de passation d'une concession d'aménagement pour la ZAC du Centre Ancien. Unanimité.

Rapporteur: M. Grégoire

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

PRÉVENTION - SÉCURITÉ

Demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Régional d'Île-de-France au titre des activités de l'Agence Civile pour l'année 2011. Unanimité.

Demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental d'Accès au Droit au titre des activités de l'Agence Civile pour l'année 2011. Unanimité.

Approbation et signature d'une convention avec le Conseil Régional d'Île-de-France relative au versement de la subvention 2010 attribuée au titre de l'activité de l'Agence Civile. Unanimité.

Rapporteur: M. le Maire

CULTURE ET PATRIMOINE

École Municipale de Musique, Danse et Théâtre – Demande de subvention de fonctionnement au Conseil Général. Unanimité.

Approbation et signature d'une convention relative à l'organisation d'un cycle de cinq conférences sur l'Art Contemporain et demande de subvention auprès du Conseil Général du Val-d'Oise. Unanimité.

Rapporteur: M. Pigot

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Approbation et signature de la convention portant labellisation du Point Information Jeunesse. Unanimité.

Modification des modalités de paiement des séjours et du B.A.F.A. Unanimité.

Approbation et signature d'une convention d'objectif et de financement « Établissement d'accueil du jeune enfant de 0/6ans » concernant le multi-accueil de la Fauconnière. Unanimité.

Rapporteur: M^{me} Maillard

FINANCES - BUDGET - PROJET DE VILLE

Exploitation des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans les bâtiments communaux – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. Unanimité.

Rapporteur: M. Jaurrey

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes dite « Mission Locale » pour 2011. Unanimité.

Attribution d'une subvention à l'Association « Maison de l'Emploi de l'Est du Val-d'Oise » pour 2011. Unanimité.

Attribution des subventions aux associations relevant du secteur économique pour 2011. Unanimité.

Rapporteur: M^{me} Moustachir

VOIRIE - DÉPLACEMENTS - GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Approbation du dossier de prise en considération de la déviation et de la liaison RD 47- RD 902. Unanimité.

Approbation et signature de la convention partenariale entre le Syndicat des Transports d'Île-de-France (S.T.I.F.) et la Société TRANS VAL-D'OISE. Unanimité.

Demandes de subventions auprès du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du S.I.A.H. pour des réhabilitations de réseaux rues Furmanek et Camus. Unanimité.

Rapporteur: M. Monot

ÉDUCATION SCOLAIRE

Frais de scolarité – Fixation de la participation financière des communes de résidence des élèves. Unanimité.

Rapporteur: M^{me} Hennebelle

CIVILITÉ - CITOYENNETÉ ET VIE ASSOCIATIVE

Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association de l'Amicale des Locataires du Vignois – à l'Association Union des Locataires de la Résidence d'Orgemont et à l'Amicale C.S.F des résidents de la Fauconnière pour l'année 2011. Unanimité.

Attribution de subventions aux associations d'anciens combattants pour 2011. Unanimité.

Approbation et signature d'une convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

dans le cadre du programme Bourse Solidarité Vacances. Unanimité.

Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association « Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir Fosses et environs » pour 2011. Unanimité.

Rapporteur: M^{me} Caumont

SPORT

Approbation et signature du protocole de régularisation pour le Golf de Gonesse concernant l'affermage en 2008: fixation de la redevance. Unanimité.

Attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives pour 2011. Unanimité.

Rapporteur: M. Richard

URBANISME

Versement d'une indemnité d'éviction pour rupture d'un bail commercial au 6, rue Jean Monnet au profit de Maître Porcher. Unanimité.

Cession de la parcelle cadastrée AH 111 sise rue Pierre Salvi au profit de l'ARIMC Île-de-France. Unanimité.

Rapporteur: M. Grégoire

AFFAIRES GÉNÉRALES ET COMMUNICATION

Location et maintenance des photocopieurs – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. Unanimité.

Acquisition d'articles de droguerie et de produits d'entretien – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. Unanimité.

Services de télécommunications fixes et mobiles – Lancement d'une procédure d'appel d'offres. Unanimité.

Rapporteur: M. Sabouret

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Validation de la phase diagnostic de l'Agenda 21 local et du planning prévisionnel. Unanimité.

Rapporteur: M. Boissy

Décisions prises par M. le Maire.

marchés publics

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site :

www.ville-gonesse.fr
rubrique "marchés publics".

état civil



Naissance

3 janvier: MOUISSA Shaïna. **27 février:** SABER Lilia. **2 mars:** KARATAVUK Cathy. **2 mars:** MORVANY Lheylna. **3 mars:** IKANI IBARA NTSINGANI Amour-Samuel. **4 mars:** SADIQ Ahmed. **5 mars:** JUBBAR Azaan. **5 mars:** KOVACEVIC-CHARBONNIER Adriana. **6 mars:** SABUR Hélène. **6 mars:** AYAZ Milan. **7 mars:** MOMON Noah. **8 mars:** SALOMON Maël. **11 mars:** BASSIN Dan. **12 mars:** SOW Hassan. **15 mars:** KYEREMATENG Vanessa. **15 mars:** LITTRÉ Kynaïah. **15 mars:** MEDDOUR Nolann. **16 mars:** DEMBELE-DIAKITE Baya. **17 mars:** MASSAMBA Emmanuel. **17 mars:** BOUHLAL SAMY. **19 mars:** AZZOUZI Ilyès. **24 mars:** GHOSN Zakaria. **27 mars:** VITULIN LÉFI Mayron. **29 mars:** KULAKSIZ MARKOVIC Eline. **31 mars:** BELLO Anisse. **31 mars:** ETOILE Chris.

Mariages

12 mars: CHAABANE Mohammed et BOUALAOUI Lamiya. **26 mars:** DAHMOUNI Hamza et GUERTET Sarah.

Décès

14 février: BELHADJ SLIMANE Khémaïs. **23 février:** FLEUREAU Charlette. **25 février:** OSCHÉ Catherine. **3 mars:** DHERSIN Jules. **5 mars:** BRIET Roland. **7 mars:** RODRIGUES née ALMEIDA Adoraço. **7 mars:** GARÇONNET Michel. **8 mars:** GOASCOZ Jean. **9 mars:** LUCRATTI née BARUS Fernande. **10 mars:** JOIGNEAUX André. **14 mars:** GADEAU née VIVIER Jacqueline. **14 mars:** MEYER Noël-Marie. **15 mars:** DEVENON née SCOLAN Jacqueline. **19 mars:** PHANHPHANGDY King. **20 mars:** CHARDON née LEROUX Raymonde. **22 mars:** BIOT née PETRINI Annunziata. **24 mars:** DEFERGE Hervé. **25 mars:** BAYLE née PRÉVOST Ginette. **29 mars:** SUEUR née LETURCQ Suzanne. **31 mars:** SALDA née YILDIZ Hani.

menus des cantines scolaires



lundi
2
mai
Pizza fromage • Filet de saumon
sauce aurore • Haricots verts
50 % Brocolis 50 %
Coulommiers • Camembert
Fruit de saison

mardi
3
mai
Mousse canard cornichon
Coupelle pâté de volaille
Calamars à la romaine • Spaghetti
et fromage râpé • Fromage blanc
aux fruits • Fromage blanc et
sucre • Coupe gourmande citron

mercredi
4
mai
Tomates mozzarella basilic
Concombre fromage blanc
Sauté de bœuf rav marengo
Pommes smiles • Cantal
(prédécuté) • Emmental (bloc)
Crème dessert au chocolat
Crème dessert à la vanille

jeudi
5
mai
Potage minestrone • Osso bucco
sauce napolitaine • Carottes
persillées • Yaourt nature sucré
Yaourt aromatisé • Fruit de saison

vendredi
6
mai
Laitue et mimolette • Cœur
de frisée au surimi • Brandade
de poisson maison • Cantafrais
Chanteneige • Panettone

lundi
9
mai
Salade de Pâtes • Salade pommes
de terre cube thon mayonnaise
Sauté d'agneau aux pruneaux
Haricots plats persillés
Gorgonzola • Tiramisu

mardi
10
mai
Courgettes al pesto • Escalope
de poulet L.R aux herbes • Frites
au four • Cœur de dame
(prédécuté) • Croix de Malte
Fruit de saison

mercredi
11
mai
Tarte chèvre tomate basilic
Jambon cru et cornichon
Jambon de dinde • Lentilles
Chantailou • Croq lait • Mousse
au chocolat au lait

jeudi
12
mai
Œufs durs mayonnaise • Miette
surimi • Filet de Hoki sauce Bercy
Julienne de légumes et blé
Camembert • Carré de l'est
Cône vanille Fraise

vendredi
13
mai
Melon jaune • Melon vert
Gnocchi bolognaise • Yaourt
nature et sucre • Yaourt
aromatisé • Compote de poire
Compote tous fruits

lundi
16
mai
Haricot vert et thon • Macédoine
mayonnaise • Sauté de dinde
L.R sauce charcutière • Semoule
et jus • Saint Nectaire • Pont
l'Évêque • Flan nappé au caramel
Flan au chocolat

mardi
17
mai
Concombre fromage blanc
Betteraves au maïs • Filet
Cabillaud sauce citron • Épinards
béchamel • Fromage fondu
Président • Chèvreline
Compote pomme fraise
Compote pomme banane

mercredi
18
mai
Cœur de scarole • Carottes
râpées emmental • Rôti de bœuf
rav au jus • Haricots verts et
champignons • Petit suisse aux
fruits • Petit suisse sucré • Fruit
de saison

jeudi
19
mai
Salade coleslaw • Salade
piémontaise • Steak de Colin
sauce aurore • Carottes persillées
Cantadou ail et fines herbes
Rondelé aux noix • Tarte aux
poires fraîches

vendredi
20
mai
Duo pastèque melon charentais
Hachis parmentier au potiron
Yaourt aromatisé • Yaourt nature
et sucre • Fruit de saison

lundi
23
mai
Pizza fromage • Filet de colin
sauce matelote • Haricots beurre
ciboulette • Gouda (prédécuté)
Édam (Prédécuté) • Compote
de pommes • Compote pomme
abricot

mardi
24
mai
Œufs durs mayonnaise • Sardines
à l'huile et citron • Gigot agneau
sauce printanière • Macaronis
Fromage blanc et sucre
Fromage blanc aux fruits • Glace
petit pot vanille fraise

mercredi
25
mai
Melon jaune • Melon vert
Filet de Hoki sauce Nantua
Boullgour aux petits légumes
Comté • Fournols • Salade de
fruits frais

jeudi
26
mai
Salade Nordique • (crevettes,
moules, pommes de terre,
fromage blanc, citron) • Sauté
de bœuf rav aux figues • Brocolis
Montboissier • Munster • Fruit
de saison

vendredi
27
mai
Carottes râpées • Betterave cube
et chèvre • Colin meunière
Courgettes et pommes de terre
à l'origan • Petit suisse sucré
Petit suisse aromatisé • Beignet à
la framboise • Beignet à l'abricot

la fête des voisins

vendredi 27 mai 2011



www.immeublesenfete.com

PRÉPARATION DU 50^e ANNIVERSAIRE
DU QUARTIER DE LA FAUCONNIÈRE

FORUM CITOYEN

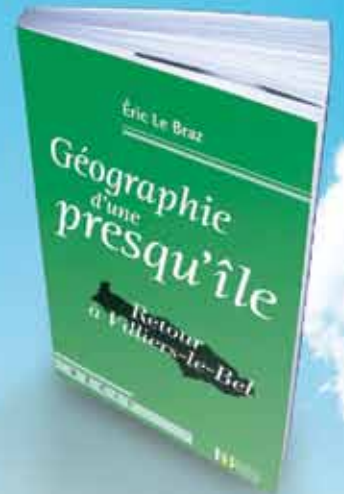
Mercredi 18 mai 2011
à 20h30 au cinéma Jacques Prévert

« La Fauconnière : 50 ans de vie et d'histoire »

**Venez nombreux
échanger avec**

**Jean-Pierre Blazy
et son invité Éric Le Braz**

*journaliste, ancien Gonessien et auteur d'un ouvrage récent
dans lequel il raconte la ville de son enfance et l'histoire de son quartier.*



Pour en savoir plus:
Cabinet du maire : 01 34 45 11 07
www.ville-gonnesse.fr